

Interpellation de B. CHIH, Conseiller communal, relative à la situation sécuritaire et sociale dans le quartier Clemenceau.

B. CHIH donne lecture du texte suivant :

B. CHIH geeft lezing van de volgende tekst:

Je souhaite interpellier le Collège sur la situation devenue catastrophique autour de la place Jorez et plus largement dans le quartier de Cureghem.

Ces derniers jours, les habitants de la place nous ont transmis des témoignages extrêmement préoccupants :

- des portes d'immeubles forcées en pleine nuit ;
- des intrusions de consommateurs dans les parkings et les endroits communs de bâtiments privés ;
- des bagarres en pleine journée ;
- des nuisances nocturnes quotidiennes ;
- et des scènes de grande détresse humaine liées au trafic de drogue, en plein espace public.

Des familles ne dorment plus. Des parents craignent pour leurs enfants. Des habitants doivent réparer leurs portes à répétition.

Nous avons eu une réunion en novembre avec les habitants et les services concernés. Des constats clairs ont été posés.

Mais aujourd'hui, les riverains nous demandent : quelle est la suite ?

Vous avez également été interpellé par mail en ce début d'année. Qu'avez-vous concrètement mis en place depuis pour soulager ces riverains ?

Qu'en est-il d'une présence policière renforcée ou d'un renforcement des services de prévention, comme le demandent les citoyens ?

Par ailleurs, où en est le projet de réaménagement de la place Jorez ? Je rappelle que ce Conseil communal a voté il y a quelques mois un budget de l'ordre de 500.000€ pour ce dossier.

Quel est le calendrier concret de mise en œuvre ?

Les habitants attendent de la clarté. Ils attendent des actes.

Monsieur le Bourgmestre donne lecture du texte suivant :

De Heer burgemeester geeft lezing van de volgende tekst:

Le quartier de Cureghem, et plus particulièrement le secteur Clémenceau–Jorez, connaît aujourd'hui une pression sécuritaire importante liée à une combinaison de facteurs d'attractivité parfois négatifs. Cette situation rend la gestion de la tranquillité publique particulièrement complexe pour les services de police comme pour les acteurs communaux.

Selon le diagnostic de terrain de la zone de police « Midi », depuis janvier 2026, les équipes de proximité proactives ont mené un diagnostic de terrain approfondi, fondé sur :

- des contacts directs avec les riverains ;
- des échanges avec les commerçants ;
- des rencontres avec les services de « Prévention », les travailleurs de rue et les associations locales.

Ces échanges ont permis de mieux contextualiser les nuisances, d'en identifier les causes, les moments critiques et les dynamiques locales.

Sur le terrain, les trois premiers mois de 2026 témoignent d'un engagement opérationnel renforcé dans ce quartier :

- 97 actions planifiées ont été menées dans le périmètre (actions de visibilité, de dissuasion, de contrôle et opérations thématiques), conjointement par les différents services de la zone de police, avec l'appui de la police fédérale ;
- des contrôles ciblés ont également été réalisés dans certains établissements Horeca et commerces problématiques, ainsi que des actions spécifiques en matière de traite des êtres humains et un travail judiciaire approfondi.

Ces opérations ont notamment permis de renforcer la lutte contre le trafic de stupéfiants, en ciblant à la fois la vente, la consommation récréative et les nuisances associées, avec :

- des arrestations judiciaires et administratives et des mises à disposition du parquet et de l'Office des Étrangers ;
- la saisie d'argent, de drogues et de véhicules ;
- l'application de transactions immédiates (PTI) à l'égard de consommateurs ;
- la saisie de matériel de consommation.

Le volume des actions réalisées confirme l'investissement important de la zone de police, mais souligne également la nécessité de compléter l'action policière par des réponses structurelles adaptées au quartier.

Le diagnostic de terrain met en évidence plusieurs éléments :

- une activité commerciale et Horeca très dense, attirant un public important venant d'en dehors de la commune, particulièrement en soirée et durant la nuit ;
- la présence de centres d'accueil générant une fréquentation élevée de publics vulnérables, dont certains sont à l'origine de nuisances récurrentes (deals, consommation d'alcool et de drogues, bagarres, violences, tapage) ;
- la présence de personnes en situation de grande précarité, parfois en séjour illégal, dont l'état de santé physique et mentale est particulièrement préoccupant, notamment parmi les consommateurs de crack ;
- une pression sociale et sanitaire qui dépasse largement le seul cadre policier et nécessite une approche multidisciplinaire et coordonnée.

Pour l'avenir immédiat, les équipes de terrain poursuivent leurs actions avec intensité.

Je tiens à remercier publiquement les policiers pour leur engagement, ainsi que l'ensemble des services communaux mobilisés contre les nuisances qui affectent nos quartiers.

Je pense notamment aux équipes du « Cadre de Vie », présentes quotidiennement sur le terrain, qui participent aussi aux opérations contre les vendeurs à la sauvette en application de mon arrêté autorisant la saisie et la destruction du matériel et des marchandises proposées par ces vendeurs / brocanteurs. Je remercie également les acteurs de la « Prévention » qui sillonnent les rues et les places de Cureghem, ainsi que l'équipe de l'antenne de proximité de Cureghem, qui coordonne de nombreux contacts pour répondre à des situations très concrètes.

Pour ce qui concerne le réaménagement de la place en elle-même, je vous confirme les disponibilités budgétaires pour ce projet. Le Collège a désigné un bureau d'études fin décembre dernier, une première réunion de lancement s'est déroulée le 5 février dernier et la phase de consultation / participation est prévue jusqu'à l'automne 2026. On se fixe comme objectif de déposer une demande de permis d'urbanisme pour la fin de cette année.

Pour conclure, je souhaite vous redire que nous poursuivons cette mobilisation collective, en renforçant notamment les partenariats avec les autres niveaux de pouvoir. Nous irons prochainement à la rencontre des nouvelles autorités régionales afin de souligner l'importance de leur soutien pour renforcer les dynamiques collectives à l'œuvre dans ce quartier.

B. CHIH I :

Merci d'avoir présenté les différentes actions qui ont été entreprises par les différents services, notamment en termes de saisie et d'arrestation.

J'entends également que le réaménagement de la place est en cours.

Monsieur le Bourgmestre :

Nous en sommes à la phase participative.

B. CHIH I :

Mais vous pensez concrètement qu'un réaménagement pourrait être réalisé à quelle échéance ?

Monsieur le Bourgmestre :

On a toujours été claire, en fonction des choses qui doivent être mises en place. Il faudra un permis d'urbanisme et donc ça va prendre plus que quelques semaines. Il faut le permis d'urbanisme et puis désigner l'entrepreneur.

B. CHIH I :

Et donc ça va prendre plusieurs mois...

Et entre-temps, on voit bien que même s'il y a toute une série d'actions qui ont été mises en œuvre par les services — et on remercie les différents services par rapport à cela — on constate que la qualité de vie des riverains est toujours en deçà de ce qu'on peut espérer.

Et j'ai vraiment peur qu'un drame arrive parce que, comme je vous l'ai dit, pour l'instant les riverains s'organisent eux-mêmes pour essayer de chasser ces dealers. Et à un moment donné, on va se retrouver en situation : il y a quelqu'un qui va se prendre un coup de couteau, quelqu'un qui va se prendre un coup de fusil. On ne peut pas laisser nos concitoyens qui habitent à proximité de cette place dans cette situation.

Et j'ai peur qu'à travers ce qui nous est dit aujourd'hui, qu'on est dans une impossibilité de trouver des solutions. Qu'est-ce qui peut concrètement être mis en place de plus pour pouvoir faire en sorte de baisser la pression vis-à-vis des riverains de cette place ?

Monsieur le Bourgmestre :

On va continuer et intensifier la présence policière de la police de proximité pour faire les arrestations qui montrent qu'il n'y a pas de zone de non-droit et que partout on arrête ceux qui font des perturbations, notamment liées au deal de rue.